

Accueil > ... > Registres Fonciers, Du Commerce Et D'insolvabilité > Registres D'insolvabilité Et de Faillite Malta

Registres d'insolvabilité et de faillite

Contenu fourni par
Malte

Malte



Qu'offre le service d'insolvabilité maltais?

Le service maltais d'insolvabilité fournit des informations détaillées sur les affaires portées devant les tribunaux maltais concernant l'insolvabilité des entreprises ou les faillites de particuliers ainsi que le détail des informations reçues par le Registre des entreprises sur les déclarations d'insolvabilité des administrateurs d'entreprises en situation d'insolvabilité.

L'accès au registre est-il gratuit?

L'accès au registre est gratuit et le registre est accessible grâce au lien suivant:

<https://ecourts.gov.mt/onlineservices/Insolvencies>

Comment interroger le registre d'insolvabilité?

Vous pouvez effectuer une recherche dans le registre d'insolvabilité, soit avec le nom du débiteur, soit avec son numéro de carte d'identité ou le numéro d'enregistrement de l'entreprise.

Historique du service d'insolvabilité de Malte

Avant la création de ce registre d'insolvabilité, les informations sur les entreprises en situation d'insolvabilité étaient conservées dans le Registre des entreprises, tandis que les informations sur les affaires d'insolvabilité ou de faillite étaient détenues par la Cour. Les informations détenues par la Cour étaient publiées sur le site internet où sont publiées des informations sur les affaires en général. Le registre d'insolvabilité a été rendu accessible au public en janvier 2018 et contient des informations détaillées sur les cas d'insolvabilité et de faillite depuis le 1^{er} janvier 2014.

Liens connexes

<https://ecourts.gov.mt/onlineservices/Insolvencies>

Dernière mise à jour: 04/05/2021

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.